

Décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003 mettant fin aux fonctions du directeur de la régulation et du développement des productions agricoles à l'ex-ministère de l'agriculture.

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, il est mis fin aux fonctions de directeur de la régulation et du développement des productions agricoles à l'ex-ministère de l'agriculture, exercées par M. Sid Ahmed Ferroukhi, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à l'ex-ministère de l'agriculture.

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur de l'organisation des marchés et de la régulation à l'ex-ministère de l'agriculture, exercées par M. Abdelhamid Moknine, sur sa demande.

Décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à la direction générale des forêts.

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur de la lutte contre la désertification à la direction générale des forêts, exercées par Mme Fatiha Amedjout, épouse Djehiche, appelée à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003 mettant fin aux fonctions d'un conservateur des forêts à la wilaya d'Oum El Bouaghi.

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, il est mis fin à compter du 17 novembre 2002, aux fonctions de conservateur des forêts à la wilaya d'Oum El Bouaghi, exercées par M. Bachir Bouzaher, décédé.

Décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse au ministère des travaux publics.

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, il est mis fin aux fonctions de chargé d'études et de synthèse au ministère des travaux publics, exercées par M. Sid Ali Hasni, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003 portant nomination d'un sous-directeur au ministère des transports.

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, M. Rabah Touafek est nommé sous-directeur de la réglementation et de la documentation au ministère des transports.

Décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003 portant nomination du directeur général de l'école nationale d'application des techniques des transports terrestres (E.N.A.T.T).

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, M. Smaïl Benaïcha est nommé directeur général de l'école nationale d'application des techniques des transports terrestres (E.N.A.T.T).

Décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003 portant nomination du directeur général du centre national d'études de transports "CNET".

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, M. Mabrouk Abdelmalek Lehtihet est nommé directeur général du centre national d'études de transports "CNET".

Décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003 portant nomination du chef de cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture et du développement rural, chargé du développement rural.

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, M. Si Ahmed Ferroukhi est nommé chef de cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture et du développement rural, chargé du développement rural.

Décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003 portant nomination d'un chargé d'études et de synthèse au cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture et du développement rural, chargé du développement rural.

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, Mme. Fatiha Amedjout épouse Djehiche, est nommée chargée d'études et de synthèse au cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture et du développement rural, chargé du développement rural.